

Suivi partenariat institutionnel

Mous Résorption des campements illicites et intégration des Roms

1. Contexte :

Depuis plusieurs années, l'agglomération nantaise connaît l'installation sur son territoire, de migrants venus d'Europe de l'Est, plus particulièrement de Roumanie. Selon la dernière enquête de décembre 2017 on recensait 1751 personnes en Loire Atlantique sur 34 sites. L'intégration de ces personnes est apparue au fil des années une question prégnante sur le territoire métropolitain amenant de trop rares communes à s'emparer de ces enjeux.

2. Création de la Mous :

En octobre 2017 les élus des 24 communes de l'agglomération réunit au sein du conseil métropolitain ont voté la création du MOUS (Maitrise d'œuvre urbaine et Sociale) pour répondre autrement à la question de l'accueil et l'accompagnement des Roms. Depuis février dernier le travail s'engage et l'on peut penser qu'à la rentrée nous pourrions être plus directement interpellés sur ce sujet

3. Mous ?

Il s'agit d'un programme de résorption des bidonvilles et à l'intégration des migrants européens de l'Est non sédentarisés (MENS) sur l'agglomération nantaise (dispositif opérationnel d'accompagnement en ingénierie sociale et financière)

Les objectifs de la MOUS sont :

- Tendre à résorber les bidonvilles dans un processus de long terme ;
- Stabiliser les familles par un logement dans le but d'un projet de vie et l'autonomie vers le droit commun dans le cadre d'un parcours d'insertion donnant accès à la scolarisation , la formation, l'emploi, aux soins ;
- Favoriser les projets de retour dans le pays d'origine

Cette MOUS est prévue sur une durée de 3 ans avec 4 missions :

- Prioriser les sites d'intervention sur la base de l'état des lieux, soit une quinzaine de sites sur la quarantaine de bidonvilles ;
- Repérer les opportunités de parcours d'insertion pour faciliter à l'issue des diagnostics sociaux, la mise en œuvre opérationnelle des actions préconisées pour les ménages ;
- Réaliser un diagnostic social global et individualisé de chaque ménage permettant d'identifier les ménages souhaitant s'insérer sur le territoire et ceux qui envisagent un retour au pays d'origine, soit environ une centaine de ménages par an sur la durée de la MOUS
- Assurer l'accompagnement global et individualisé des ménages dans le cadre du parcours d'insertion jusqu'à l'accès au droit commun ou d'un retour au pays d'origine, soit environ 30 ménages issus des diagnostics plus une cinquantaine de ménages des terrains d'insertion temporaires aménagés et gérés par les communes.

Le montant de la MOUS est estimé à 600 000 €. Soutien financier de l'Etat à hauteur de 50%, du Département 25%. Le solde reste à charge de Nantes Métropole 10% et des communes 15%. La maîtrise d'ouvrage de la MOUS est assurée par Nantes Métropole qui se fait accompagner en tant qu'opérateur par l'Association St Benoit Labre (ASBL). Nous sommes identifiés comme structure ressource potentielle.

Dans ce cadre un comité de pilotage (Ntes Metro ; commune, Dépt, Etat) s'est tenu en mai 2018. A priori il y a été arbitré

- **La création d'un comité consultatif de suivi pour associer les acteurs associatifs et les collectifs**
- **La mise en œuvre de la MOUS**
10 campements sont retenus.
St Benoît commence sa phase de diagnostics globaux et individualisés de chaque ménage (150 au total), avec une proposition de phasage :
 - o Bouguenais, Nantes, Couëron,
 - o puis St Herblain, Orvault, Nantes,
 - o et enfin Carquefou, Ste Luce sur Loire et Nantes.
- **Les parcours d'insertion d'un point de vue du logement :**
Le compte-rendu met en valeur les communes qui sont prêtes à s'engager, St Herblain et Nantes, et celles qui doivent confirmer leur engagement, Orvault, et Couëron.
- La mise en valeur de deux dispositifs impulsés par l'Etat :
 - o **L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur le Logement d'Abord.**
La candidature de Nantes Métropole est retenue pour la conduite de ce projet. Le Logement d'Abord constituera un des leviers d'action dans le cadre de la MOUS.
 - o **La Circulaire gouvernementale visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles du 25 janvier 2018.**
Mme la Préfète de Loire-Atlantique est chargée de développer une **stratégie départementale d'insertion des familles**. La préfecture prendra appui sur la MOUS, qui reste le socle du dispositif. Une acculturation de tous les acteurs du logement autour d'une stratégie commune sera nécessaire pour réduire le sansabrisme.

Contacts :

- Ntes Métropole (pilotage technique MOUS): Mission Egalité (Direction de Valérie Alassaunière). Morgan Choblet, responsable de la politique publique migration intégration au sein de la Mission égalité (morgan.choblet@nantesmetropole.fr - 02 40 99 33 09) en assure le suivi.
- St Benoît Labre : ?

Divers / point de vigilance pour l'asamla:

Qu'en pense le collectif nantais Romeurope de cette MOUS ?

« Le collectif Romeurope de l'agglomération nantaise accueille plutôt favorablement la mise en place de cette MOUS, qui devrait permettre à un certain nombre de familles de sortir de la précarité, mais reste extrêmement vigilant sur sa mise en œuvre et questionne sur la situation des familles non retenues dans ce dispositif.

Il demande une stabilisation des lieux de vie existants avec équipements (eau, électricité, sanitaires, bennes à ordures), et l'arrêt des expulsions dans l'attente de solutions adaptées d'hébergement et de logement, l'accès à un accompagnement social vers la scolarisation, l'emploi, les soins de santé et la prévention, le logement avec la mobilisation des acteurs du droit commun (tel que recommandé dans la nouvelle instruction de Janvier 2018).

Le collectif demande à ce que la parole des personnes concernées soit bien prise en compte dans la mise en œuvre de la MOUS .

Le collectif demande aussi à pouvoir être associé, écouté et entendu dans les instances de pilotage de la MOUS. »